

## ATTESTATION D'ASSIDUITE

Je soussigné Hervé BAPTISTE, agissant en qualité de Directeur de **DAVANTAGES Formation**, organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82 69 05 647 69 auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi) de la Région Rhône-Alpes, détenant une habilitation renouvelée par l'ANFA le 18/06/2019 pour une durée de 4 ans pour mettre en œuvre le CQP RUESRC, certifie que :

### Monsieur **BONNAMY Maxime**

a bien suivi l'action de formation au CQP RUESRC Certificat de Qualification Professionnelle « Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite », dans les locaux de l'HOTEL IBIS STYLES, 80 Chemin de la Capellane, 83500 LA SEYNE SUR MER (à proximité de TOULON) pour le compte de DAVANTAGES Formation du 15/11/2021 au 08/12/2021.

- AF1 Gestion administrative et pédagogique 2 jours du 15/11/2021 au 16/11/2021
- AF2 Gestion financière et pilotage 3 jours du 17/11/2021 au 19/11/2021
- AF3 Développement commercial 4 jours du 22/11/2021 au 25/11/2021
- AF4 Communication vente 2 jours du 26/11/2021 au 29/11/2021
- AF5 Gestion des Ressources Humaines 4 jours du 30/11/2021 au 03/12/2021
- AF6 Management d'équipe 3 jours du 06/12/2021 au 08/12/2021

Durée totale de 18 jours x 7 heures = 126 heures réalisées, pour 126 heures prévues initialement.

Résultats de l'évaluation des acquis terminant la formation (Blocs de Compétences acquis) :

Partiellement acquis ( 2 / 3 )

(L'acquisition des Blocs de Compétences ci-dessus ne vaut pas réussite au CQP RUESRC, qui devra être justifié séparément par le Certificat émis par l'ANFA)

J'atteste par ma signature que la formation ici concernée s'est déroulée dans le respect du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, des conditions relatives à l'opération « Mallette du Dirigeant » (si concerné) et des mesures sanitaires en vigueur.

Le stagiaire bénéficiaire



L'organisme

Fait à Villeurbanne, le 08/12/2021  
par H. Baptiste - Directeur

